



Caractéristiques de la sylviculture méditerranéenne

Claudine VIGNERON, animatrice.

Centre régional de la propriété forestière du Languedoc-Roussillon,
378, rue de la Galéra, Zolad, 34100 Montpellier.

Bernard CHANSON, co-animateur.

Université des sciences et techniques du Languedoc,
Laboratoire de mécanique générale des milieux continus,
Place Eugène Bataillon, 34060 Montpellier cedex.

Caractéristiques de la sylviculture

Caractéristiques de la sylviculture méditerranéenne : vaste sujet s'il en est qui a déjà été étudié lors des précédentes Rencontres et qui devrait être le sujet des prochaines. Toutefois il était difficile de n'en point parler aujourd'hui et le nombre d'inscrits à ce groupe le confirme.

Lors des trois réunions préparatoires il a été de toute évidence décidé de ne pas revenir sur les thèmes déjà précédemment étudiés, en particulier le reboisement, le choix des essences, le pâturage...

Certains sujets, fort intéressants, n'ont pu être retenus, faute de temps, ou faute de travaux préparatoires. Ils pourraient faire partie des propositions du groupe, à l'issue de ces trois jours, en vue des prochaines Rencontres, ou comme sujet d'études d'un groupe permanent.

Il a donc été décidé de se préoccuper des « peuplements installés », feuillus ou résineux, en ce qui concerne le choix des objectifs et des interventions : dépressages, éclaircies, régénérations.

Pour commencer, il a semblé opportun et souhaitable de faire le point sur les outils dont le sylviculteur peut disposer pour connaître, mesurer, comprendre la forêt, compte tenu de la spécificité méditerranéenne.

C'est ainsi que nous aborderons les problèmes de tarifs de cubage, de modélisation de peuplements, de calculs de la ressource, de représentation graphique des forêts, profitant notamment des travaux de l'Inventaire forestier national qui développe des applications des plus utiles, et pas toujours bien connues de tous.

Sera également étudiée la typologie forestière, autre « bagage » indispensable pour mieux appréhender les facteurs du milieu : climat, sol, végétation, voire influences humaines, sur les potentialités forestières.

Après ces considérations de base, « théoriques » aux yeux de certains, deux grands sujets seront débattus, la sylviculture des taillis et la conduite des peuplements résineux.

La sylviculture des taillis

C'est le régime essentiel des feuillus en région méditerranéenne, leur surface représentant 56 % des peuplements forestiers de production des zones à influence méditerranéenne en France. Des chercheurs nous diront l'état de leurs travaux sur ces peuplements qui se trouvent actuellement dans une situation nouvelle, à savoir des taillis vieillissants qui ne font plus l'objet des interventions d'autrefois qui constituaient le

João da Maia Barbosa. Parque natural da Arrabida, rua da Lapa, 73, 1200 Lisboa, Portugal.

Claude Barnéoud. Association forêt cellulose (Afocel), 2, pl. Ferber, 69009 Lyon.

Ali Benhassaine. École des Mines d'Alès, 6, rue Clavières, 30107 Alès cedex.

Jean Bioulles. DDAF Drôme, rue Baudelaire, 26000 Valence.

Julio Blasquez-Cidoncha. Dirección general de montes, Muro 4, Valladolid, España.

Michel de Boisseson. Expert agricole et forestier, journaliste, Les Houerts, 83590 Gonfaron.

Paul Bonfils. Institut national de la recherche agronomique (Inra), pl. Viala, 34060 Montpellier cedex.

Patrice Brahic. DDAF Bouches-du-Rhône, pépinière administrative des Milles, quartier Valcros, petite route des Milles, 13090 Aix-en-Provence.

Dominique Broussous. Compagnie nationale d'aménagement de la région Bas-Rhône-Languedoc (CNABRL), service forestier, 2595, bd Paul Valéry, BP 5589, 34050 Montpellier cedex.

Victor Brun. Propriétaire forestier, 8, bd B. Bonnet, 13008 Marseille.

Bernard Cassagne. Expert forestier, rue des Amoureux, Chusclan, 30200 par Bagnols-sur-Cèze.

Dominique Castañer. Institut du développement forestier, 8, rue de la Capelane, Saint-Bres, 34670 Baillargues.

Anne-Marie Cazal. Chemin des Thermes, 34170 Castelnaud-Le-Lez.

Isabelle Chabœuf. DDAF, service forestier Vaucluse, cité administrative, 84022 Avignon cedex.

André Challot. Direction régionale de l'agriculture et de la forêt (Draf), Parc de Marveyre, av. de Marveyre, 13008 Marseille.

Robert Chevrou. Inventaire forestier national (IFN), pl. des Arcades, BP 1, Maurin, 34970 Lattes.

Pierre Choillot. Société des amis des arbres et du reboisement, 11, av. Thiers, 06110 Le Cannet.

Rodrigo Corrêa De Sá. Stet, POB 5, Prior Velho, 2686 Sacavem, Portugal.

Denis Coste. Propriétaire forestier, ingénieur agronome, 1469 chemin de Pareloup, 30000 Nîmes.

Bernard Couhert. ONF, section technique méditerranée, av. Antoine Vivaldi, 84000 Avignon.

Pierre Couteron. École nationale du génie rural des eaux et forêts (Engref) Montpellier, domaine de la Valette, BP 5093, 34033 Montpellier cedex.

Sonia Darraca. IFN, pl. des Arcades, BP 1 Maurin, 34970 Lattes.

Lucile Decouflé. La forêt privée, journaliste, 61, av. de la Grande Armée, 75782 Paris cedex 16.

Pierre Delenne. Charte intercommunale du Piémont de l'Étoile, Hôtel de Ville de Gréasque, 13850 Gréasque.

Patrice Devallois. CRPF Provence-Alpes-Côte d'Azur et Corse, 7, imp. Ricard Digne,

méditerranéenne

13004 Marseille.

Yvon Duché. DDAF Var, pl. Noël Blache, 83071 Toulon cedex.

Georges Duclos. Société du canal de Provence, BP 100, Le Tholonet, 13603 Aix-en-Provence.

Michel Ducrey. Inra, sylviculture méditerranéenne, av. Antoine Vivaldi, 84000 Avignon.

Louis-Michel Duhén. CRPF Provence-Alpes-Côte d'Azur et Corse, 7, imp. Ricard Digne, 13004 Marseille.

Frédéric Etheve. Centre d'initiation, de recherche et de sensibilisation à l'environnement (Association Cirse), clos Daniel, rue Saint-Quinis, Dardennes, 83200 Toulon.

Paulo Renato Faleiro Siloc. SNPRCN, rua Dr. Parreira, n° 3, 8800 Tavira, Portugal.

Abdallah Fassihi. Service des eaux et forêt, Khenifra, Maroc.

Ricardo Palomino Fernandez. Dirección general de montes, unita de Castilla y Leon, Muro 4, Valladolid, España.

Maria Ferreira e Moreira. Direcção geral das florestas, quartier Piedade, rua Padre Manuel Duarte, 2625 Povoa Saint Iria, Portugal.

André Ferrier. ONF, 16, rue La Pérousse, 26000 Valence.

Marie-Christine Francomme. Xylocom, 20, rue Lallemand, 34000 Montpellier.

Marie-Cécile Galimard. La claire maison, La Pourraque, 1, allée P. d'Olivet, Appt 64, 94000 Créteil.

Roger Gautier. Centre interprofessionnel de commercialisation du bois et du liège (CICBL), 2, rue Henri Barbusse, 13241 Marseille cedex 1.

Maurice Gouin. Syndicat des propriétaires forestiers sylviculteurs des Bouches-du-Rhône, 13, av. des Planes, Le Boucasson, 13800 Istres.

Jacques Gourc. ONF, groupement Marseille-callanques, maison forestière de la Gardiole, 13260 Cassis.

Geneviève Guignot. 8, rue Saint-Jean, 84200 Carpentras.

Frédéric Hautcœur. Syndicat intercommunal à vocation multiple de la Sainte-Beaume (Sivom), BP 55, 83470 Saint-Maximin.

Philippe Honoré d'Estienne d'Orves. Groupement forestier du domaine d'Orves, Evénos, 83330 Le Beausset.

François Houllier. IFN, pl. des Arcades, BP 1, Maurin, 34970 Lattes.

Bernard Hubert. Inra, écodéveloppement, domaine Saint-Paul, 84140 Montfavet.

Régis Jaubert. CRPF Provence-Alpes-Côte d'Azur et Corse, bd de la Liberté, 84160 Cadenet.

M. Krebs. IFN, pl. des Arcades, BP 1, Maurin, 34970 Lattes.

Eterno Landi. Finanziaria forestale S.p.A., Viale Pinturicchio, 214, 00196 ROMA, Italia.

Albert Maillet. DDAF Var, 8, rue Saint-Adrien, 13008 Marseille.

Charles Marquis. Société d'études des sciences naturelles de Vaucluse, La Respèlido, chemin des Vanniers, Courtines, 84000 Avignon.

José Dionisio Mateus. Celulose Beira industrial (Celbi), Box 60, 3081 Figueira Da Foz

fond de la tradition sylvicole méditerranéenne, offrant des produits difficiles à utiliser, demandant des travaux onéreux, et surtout posant beaucoup de questions quant aux solutions de reconversion, que ce soit pour l'avenir des peuplements eux-mêmes, ou pour la qualité des produits qui en découleront.

Les débats seront centrés sur les trois principales essences : le chêne blanc, le chêne vert et le châtaignier.

La conduite des peuplements résineux

Elle sera étudiée par le biais du choix de la densité de manière à concilier production et protection contre l'incendie. Grâce aux recherches et expériences de ces dernières années, des règles de sylviculture peuvent être formulées, mais comment tenir compte de deux objectifs qui semblent contradictoires ?

Du choix des densités, un des moyens essentiels d'intervention du forestier sur un peuplement, dépendent des méthodes de conduite des peuplements, la qualité des produits, l'économie même de la parcelle. Les pins, de surface non négligeable (soit près du quart des forêts de la zone d'influence méditerranéenne), essences de lumière à couvert léger, et le cèdre, essence d'avenir pour notre « région », seront les supports de ces échanges.

Nous essaierons enfin, si le temps nous le permet, d'appréhender la mise en pratique de cette sylviculture. C'est la suite logique des trois premiers points, et un sujet d'actualité puisque sont actuellement en cours d'élaboration les orientations locales d'aménagement (Orlam), les directives locales d'aménagement (Dilam) et les orientations régionales de production (ORP) auxquelles doivent être conformes les aménagements des forêts soumises et les plans simples de gestions des forêts privées. Puissent ces deux jours de débats apporter une contribution intéressante aux personnes chargées de l'élaboration de ces documents.

Notre programme est ambitieux, malgré une sélection sévère des thèmes retenus. Le groupe se prononcera en fin de travaux, sur l'intérêt de prolonger des échanges sur certains points particuliers, de mener certaines enquêtes (relatives aux peuplements remarquables par exemple), ou de faire des propositions pour les prochaines rencontres.

Cl. V.

Codex, Portugal.

Éric Mermin. DDAF Bouches-du-Rhône, 154, av. de Hambourg, 13285 Marseille cedex 8.

Simon Miquel. DDAF Corse du sud, hameau de Suartello, bât. D, 20167 Mezzavia.

André Morel Amic. Groupement forestier des bois d'Esclapon-bas, 83440 Mons par Fayence.

François Muracciale. CRPF Provence-Alpes-Côte d'Azur et Corse, maison de l'agriculture, 19, av. Noël Franchini, BP 319, 20178 Ajaccio cedex.

Michel Neveux. Association nationale des centres régionaux de la propriété forestière (ANCRPF), 34, rue Hamelin, 75116 Paris.

Franck Nougier. Sylviculteur pépiniériste, Le Ceylan, 30120 Le Vigan.

Helfried Oswald. Inra, sylviculture méditerranéenne, av. Antoine Vivaldi, 84000 Avignon.

Augusto Paixão. Celulose Biera industrial (Celbi), Box 60, 3081 Figueira Da Foz Codex, Portugal.

Frédéric Perchat. Union régionale des syndicats de propriétaires forestiers, 11, rue Pierre Clément, 83300 Draguignan.

Bruno Petrucci. Finanziaria forestale S.p.A., Viale Pinturicchio, 214, 00196 Roma, Italia.

Luis Antonio Pinheiro. Direcção geral das florestas, rua Antero de Gualter, 160, 3000 Coimbra, Portugal.

Antonio Prieto-Rodriguez. Escuela tecnica superior de ingenieros de montes, Lab. dendrometrie, 28040 Madrid, España.

Jean Puycouyoul. Topo center Marseille, 215, rue du Rouet, 13008 Marseille.

Pierre Puech. Atelier sud-adept, 28, rue François Arago, 13005 Marseille.

Patrice Rieu. ONF, av. Antoine Vivaldi, 84000 Avignon.

Yves Rinaudo. Faculté des lettres et sciences humaines, professeur, rue Violette, 84000 Avignon.

Michel Rolland. CRPF Provence-Alpes-Côte d'Azur et Corse, 6, rue du Bon Martinet, 84000 Avignon.

François Romane. Centre d'études phytosociologiques et écologiques (Cepe) Louis Emberger, BP 5051, route de Mende, 34033 Montpellier cedex.

Michel Romieu. CRPF Rhône-Alpes, 61, rue Duquesne 69006 Lyon.

Patrick Seuzaret. Mairie de Privas, responsable espaces verts, cité de Paste, bât. D, 07000 Privas.

Renato Silva. Réserve naturelle de Mallata, Portugal.

Maria Manuela Soares Baptista. Direcção geral das florestas, av. João Crisostomo, n° 26-28, 1000 Lisboa, Portugal.

Christian Sunt. ONF, quartier Mirandol, 48000 Mende.

João Candido Sousa Teixeira. Celulose Beira industrial (Celbi), Box 60, 3081 Figueira Da Foz Codex, Portugal.

Bernard Thibaut. Université des sciences et techniques du Languedoc (USTL), laboratoire de mécanique générale des milieux continus (LMGMC), pl. E. Bataillon, 34060 Montpellier cedex.

Pierre Thomas. Société du canal du Provence, BP 100, Le Tholonet 13603 Aix-en-Provence cedex.

Jean Toth. INRA sylviculture méditerranéenne, av. Antoine Vivaldi, 84000 Avignon.

Régis Tournebize. Université de Corse, étudiant, route de Chantegrillet, Gleizé, 69400 Villefranche.

Denis Urban. DDAF Bouches-du-Rhône, 154, av. de Hambourg, 13008 Marseille.

Alda Vieira. Direcção geral das florestas, rua comb. G. Guerra, n° 68, 3800 Aveiro, Portugal.

Histoire d'une forêt provençale :

la propriété Dubern
à Saint-Marc Jaumegarde,
Bouches-du-Rhône

propos recueillis auprès de M. DUBERN
par Louis-Michel DUHEN*

1869-1928 : premier aménagement

Nous reproduisons *in extenso* un document de 1884 qui décrit l'objectif et les méthodes qui ont été utilisées.

Reboisements

Les reboisements, onéreux pour les propriétaires, sont de nécessité publique surtout en Provence où, les montagnes dénudées ne retenant plus les eaux de pluies, le sol est ravagé par les orages et les vents violents enlèvent les terres hautes. Les reboisements, seuls, peuvent ramener la fréquence des pluies, rendre l'eau aux sources desséchées et refaire un climat plus doux.

Le sol

Le sol de la terre de Saint-Marc est généralement pierreux et argileux, les plaines renferment des terres à blé de première qualité, le sous-sol des côtes contient de la marne dure qui prend l'apparence de l'ardoise. Ces terres sont difficiles à améliorer, le pin seul peut être appelé à opérer cette transformation.

Débouchés

La route départementale d'Aix à Rians traverse les terres de Saint-Marc dans toutes leurs longueurs et est fort utile pour le transport de bois à Aix, distant de Saint-Marc de 10 kilomètres.

Main-d'œuvre

La main-d'œuvre est abondante à cause du voisinage d'Aix, et le prix de la journée varie de 2,50 F l'hiver à 3,50 F l'été.

Productions

Le pays produit du blé, des amandes et des olives, mais la principale récolte est dans le tan qu'on enlève du chêne vert. La terre de Saint-Marc possède environ un millier d'hectares de cette essence et c'est dans les parties de ces bois, aujourd'hui détruites que se font les reboisements par voie de semis.

Semis et formation des bois

Ces semis sont faits sur des terrains recouverts de broussailles et surtout de kermès, espèce de chêne nain qui recouvre le sol des bois détruits autrefois par le pâturage des chèvres et des moutons. L'opération du reboisement consiste à défricher les terrains sur lesquels le kermès règne en maître, à semer ensuite assez épais des graines de pin d'Alep et des glands de chêne vert. Le pin pousse de suite et plus haut que le chêne, son ombrage le protège à la naissance contre les ardeurs du soleil du midi et ses feuilles mortes, en tombant sur le sol, lui procurent un humus qui favorise sa végétation. A la fois engrais et parasol, le rôle du pin diminue d'importance à mesure qu'il grandit, aussi doit-on l'élaguer avec soin pour donner de l'air aux chênes et favoriser leur poussée en hauteur; cet élagage peut se faire tous les 3 ou 4 ans, jusqu'à ce que le pin parvenu à l'âge de 20 ou 25 ans disparaisse tout à fait pour faire place au taillis de chêne vert, qui a crû à son ombre hospitalière. Celui-ci est alors coupé entre deux terres avec beaucoup de précaution et forme des souches qui en grandissant donnent naissance à des bois qu'on pourrait couper tous les 16 à 17 ans.

Perte de la rente des herbages

Pour faire un semis dans les terrains dont on vient de parler, il est tout d'abord nécessaire d'enlever ces terrains au pâturage des moutons, et, par suite, le propriétaire perd la rente que lui font les trou-

*Ingénieur au centre régional de la propriété forestière de Provence-Alpes-Côte d'Azur et de Corse, 7, imp. Ricard Digne, 13004 Marseille.